

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 avril 2008

COUR DES COMPTES ET CHAMBRES RÉGIONALES DES COMPTES - (n° 742)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 29

présenté par
M. Ciotti-----
ARTICLE 8

Dans l'alinéa 2 de cet article, substituer au mot :

« calcul »,

le mot :

« montant »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.